

ACCORDS

CONSEIL

Information relative à l'entrée en vigueur de l'accord sous forme d'échange de lettres entre la Communauté européenne et la République populaire de Chine au titre de l'article XXIV, paragraphe 6, et de l'article XXVIII de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1994

L'accord susmentionné (JO L 154 du 8.6.2006, p. 24) est entré en vigueur le 13 avril 2006.

Information relative à l'entrée en vigueur de l'accord sous forme d'échange de lettres entre la Communauté européenne et le territoire douanier distinct de Taïwan, Penghu, Kinmen et Matsu au titre de l'article XXIV, paragraphe 6, et de l'article XXVIII de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1994

L'accord susmentionné (JO L 176 du 30.6.2006, p. 102) est entré en vigueur le 26 juin 2006 ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ La modification à l'annexe I du règlement (CEE) n° 2658/87 a été mise en œuvre par le biais du règlement (CE) n° 838/2006 du Conseil (JO L 154 du 8.6.2006, p. 1).

Information relative à l'entrée en vigueur de l'accord sous forme d'échange de lettres entre la Communauté européenne et la Malaisie au titre de l'article XXIV, paragraphe 6, et de l'article XXVIII de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1994

L'accord susmentionné (JO L 335 du 1.12.2006, p. 40) est entré en vigueur le 30 octobre 2006.

Information relative à l'entrée en vigueur de l'accord sous forme d'échange de lettres entre la Communauté européenne et la République d'Argentine concernant la modification de concessions dans les listes d'engagements de la République tchèque, de la République d'Estonie, de la République de Chypre, de la République de Lettonie, de la République de Lituanie, de la République de Hongrie, de la République de Malte, de la République de Pologne, de la République de Slovénie et de la République slovaque, dans le cadre du processus d'adhésion à l'Union européenne

L'accord susmentionné [au titre de l'article XXIV, paragraphe 6, de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1994] (JO L 355 du 15.12.2006, p. 92) est entré en vigueur le 29 novembre 2006.
